



Procès-Verbal du Bureau Départemental

Jeudi 07 Novembre 2019

Présents : Jacques PHILIPPE – Patrick ERRIEN – Pascale SIMON - Mireille COURBOULAY – Chantal BEAUQUIN – Franck BAUDRILLER – Dimitri BREHERET – Franck JOUNIER

Excusé : Dominique BOUDEAU

Invités Présents : Yannick OLIVIER – Pascal DUPE - Alain GUERESSE

Invité Excusé : Christian RODET

1. [ADOPTION DU PROCES VERBAL DU BUREAU DU 12 SEPTEMBRE 2019](#)

Le procès-verbal du Bureau qui s'est tenu le 12 Septembre 2019 est adopté à l'unanimité des Membres présents.

2. [INFORMATIONS DU PRESIDENT](#)

- Entretiens avec les salariés : Les entretiens se sont déroulés le 4 Novembre.
Le matin la réunion regroupait l'ensemble du personnel.
L'après-midi Franck JOUNIER et Yannick OLIVIER ont reçu les CTF hormis pour un problème de timing Nicolas TAMIC.
Jacques PHILIPPE et Patrick ERRIEN ont reçu le personnel administratif ainsi que Nicolas TAMIC.
Ces échanges se sont bien passés, dans un climat serein, l'ambiance de travail au sein du Comité est bonne.
Pauline BOURDEAU ZEZE qui devait quitter le Comité à la fin du mois de Décembre souhaite prendre ses congés acquis à cette date. En conséquence elle cessera son activité à la fin du mois de Novembre.
Suite à ce départ, l'organisation du Comité dans le domaine administratif sera à revoir. A ce sujet une réunion aura lieu le 25 Novembre pour définir les responsabilités de chacun, examiner les fiches de poste et préparer l'avenir.
- Services Civiques : La Fédération a obtenu la création de 150 Services Civiques pour l'ensemble du territoire, l'an dernier il y en avait 1200.
12 ont été attribués à la Ligue des Pays de la Loire pour les 5 départements, notre département en a obtenu 4 attribués : un au Comité, un au GOLF SAINT HERBLAIN, un à SAINT BREVIN et un à GRANDCHAMP.
Les choix ont été faits par la Fédération et la Ligue en fonction des dossiers reçus.
Trente Clubs du département avaient déposé un dossier.
Yannick OLIVIER précise que d'autres postes pourraient être créés en Janvier 2020.
Pour le Comité, Patrice LORENZI sera le tuteur du jeune en Service Civique, il sera missionné, en particulier sur les stages et la vulgarisation du jeu « Un joueur, injouable ».

3. [INFORMATIONS DU DIRECTEUR](#)

- Open de France 3X3 : Yannick OLIVIER rencontre d'éventuels partenaires privés intéressés par la manifestation.

- TIL du 2 au 5 Janvier 2020 : Chef de Délégation Franck JOUNIER sur l'ensemble de la manifestation et Franck BAURILLER le week-end.
- Désignation arbitres sur le Tournoi de Basse Indre : Pascal DUPE contactera le responsable du Tournoi pour voir ce qui peut être fait car il s'agit d'une expérience qui permettra éventuellement de vérifier si cela peut apporter un plus dans la formation de nos Arbitres.

4. [POINT SUR LE CHAMPIONNAT U09](#)

Yannick OLIVIER regrette l'absence de directives sur la mise en place du championnat U9 nouvelle formule en ce qui concerne l'organisation : contrôle des feuilles, horaires, demande de dérogation...

En ce qui concerne les dérogations d'horaires nous enverrons une communication aux Clubs concernés.

Dans l'attente de la mise en place d'une commission, Patrick ERRIEN validera les demandes de dérogations d'horaire.

Dimitri BREHERET s'est proposé pour vérifier les feuilles le Jeudi soir.

Dimitri BREHERET propose de faire une réunion un jeudi soir avec Christian RODET et les personnes susceptibles de participer à la commission U9.

Dimitri BREHERET contacte Christian RODET pour faire un point d'avancement.

Au niveau d'éventuelles sanctions concernant l'absence de sur classement ou de non-qualification nous nous alignons sur les autres catégories.

5. [POINT SUR LE LANCEMENT DU CHAMPIONNAT 3X3](#)

Jacques PHILIPPE fait état de l'excellent article paru dans la presse concernant le championnat 3X3.

Dans un premier temps, à la demande de Alain GUERESSE, le Bureau valide la venue de Emmanuel FAVAS, référent 3X3, au sein de la Commission Développement- Nouvelles pratiques.

Le lancement du Championnat se passe très bien, à ce jour les 38 équipes engagées ont joué, certaines catégories ont disputé une journée, d'autres trois.

A l'issue de trois journées, un suivi des forfaits va être fait. Il est certain, de par la philosophie du 3X3, ils seront plus nombreux qu'en 5X5. De plus, la plupart des joueurs composant les équipes engagées en 3X3 participent aussi au championnat 5X5. Aujourd'hui nous constatons 10% de forfaits.

Les problèmes rencontrés à l'issue des premières journées de championnat sont liés à la vérification des feuilles de match, à la vérification de la qualification des participants. Les Clubs ont été prévenus par mail des anomalies constatées, il semble qu'aujourd'hui la plupart des problèmes soient réglés.

Les résultats peuvent être rentrés sur FBI. En ce qui concerne le classement général, il semble qu'il puisse être établi en utilisant un certain paramétrage. En attendant un répertoire a été créé pour mettre sur le site du Comité le classement par journée et le classement général.

En championnat Seniors masculins, des Clubs se sont plaint de la longueur du championnat. Ceci est dû au forfait d'une équipe qui a contraint la Commission à réorganiser le championnat. De 2 poules de 4, elle a été obligée de venir à une poule de 7 ce qui entraîne une augmentation du nombre de journées.

La Commission va consulter les Clubs engagés dans cette catégorie pour étudier avec eux la meilleure formule permettant de palier à cet inconvénient.

En ce qui concerne l'arbitrage, suite aux observations des acteurs du 3X3, un document condensé des différences entre l'arbitrage 3X3 et l'arbitrage 5X5 va être rédigé et transmis aux Clubs.

En ce qui concerne les finales de la Coupe de Loire Atlantique 3X3, elles ne seront pas organisées comme la saison dernière conjointement avec les finales 5X5.

A l'occasion de ces finales, qui se dérouleront les 23 et 24 Mai, la Commission projette d'instaurer une fête départementale du Basket 3X3. A cette occasion un appel va être fait au Club de Blain qui possède des infrastructures adaptées à une telle manifestation.

Afin d'éviter les forfaits de dernière minute, la Commission propose de demander pour chaque équipe engagée une caution de 20€ afin de garantir leur participation. Le bureau valide cette proposition.

La Commission va étudier les règles de participation en ce qui concerne le nombre de joueurs par équipe.

En ce qui concerne les récompenses, le trophée qui était décerné à l'équipe vainqueur, sera remplacé par une médaille d'or pour les vainqueurs et une médaille d'argent pour les finalistes.

Pour les tournois homologués, le Comité prend en charge les frais d'homologation qui s'élèvent à 20€. Le Bureau décide de reconduire cette disposition.

Le Bureau reconduit aussi la fourniture par le Comité de tee-shirts aux Arbitres de 3X3.

6. PROJET IMMOBILIER

Le 4 Novembre, Jacques PHILIPPE, Franck JOUNIER et Yannick OLIVIER accompagnés de Représentants de la Ligue et du Cabinet MKTG, ont rencontré, à la Mairie de REZE, trois des Secrétaires Généraux et les Avocats de la ville de REZE. Suite à cet entretien, Franck JOUNIER dit que le projet n'avance pas aussi vite que nous le souhaiterions. La ville de REZE a quelques contraintes principalement d'aspect politique. Aujourd'hui la négociation porte principalement sur les conditions de cession du terrain.

Il faut que notre projet soit présenté comme un moyen de contrecarrer le privé en apportant des activités abordables en termes de service et de coût pour la population concernée. Nous devons proposer à la ville de REZE les contreparties en termes d'activités que nous pourrions lui proposer ainsi que les créneaux qui pourront lui être attribués.

Yannick OLIVIER travaille sur le sujet en relation avec le cabinet MKTG.

La prochaine délibération du Conseil Municipal de la ville de REZE se prononcera sur l'autorisation donnée au Maire en vue d'un accord de négociation avec la structure qui portera le foncier en l'occurrence la Ligue et le Comité.

Le 19 Novembre, le maire de REZE accompagné de Jacques PHILIPPE et Yannick OLIVIER pour le Comité et Jean Michel DUPONT pour la Ligue, rencontreront à Paris, Jean Pierre SIUTAT, Président de la FFBB.

En conclusion, aujourd'hui, il est clair qu'il ne faut pas se précipiter tant que nous ne serons pas officiellement fixés sur les tenants et les aboutissants de la procédure.

Au travers de nos Avocats nous fournirons les documents demandés par les Avocats de la Mairie de REZE.

7. TOUR DES COMMISSIONS

🏀 Compétitions (Chantal BEAUQUIN)

- La Commission a demandé à certains Clubs de modifier les listes de « brûlés » car des joueurs inscrits sur ces listes n'ont pas ou peu joué.
- Chantal BEAUQUIN informe le Bureau qu'une équipe U15 F a déclaré forfait en Coupe de Loire Atlantique pour manque d'effectif. Les joueuses restantes ont été disputer une rencontre de 3X3.
- La Commission a préparé les montées et les descentes pour la deuxième phase de championnat. En U13 nous aurons des poules de 8 ce qui va modifier le calendrier général en ce qui concerne cette catégorie. Un nouveau calendrier sera envoyé aux Clubs concernés.

🏀 Qualifications (Pascale SIMON)

- Aujourd'hui le Comité compte 23183 licenciés ce qui représente une très légère diminution par rapport à la saison dernière (moins 0,4%).
- Le nombre de licences « T » est en augmentation.
- Le Comité occupe la 13° place au challenge du licencié. Pascale SIMON note que 4 départements de la Ligue figurent dans les 15 premiers.
- La Commission rencontre quelques difficultés au niveau de la charte de l'engagement.

🏀 Développement et Nouvelles Pratiques (Alain GUERESSE)

La Commission continue à travailler sur les Clubs avec l'appui technique de notre CTF et des animateurs Sportifs du Conseil Départemental. Trois interventions sont prévues dans les Clubs du Gâvre, de Derval et de Chateaubriant. Au niveau des OBE notre CTF a monté un programme d'intervention. Les clubs susceptibles d'accueillir des jeunes seront recensés par la Commission. Les petits déjeuner du basket sont reconduits cette saison, ils se dérouleront sur le secteur au mois de Mars 2020. Pour préparer la saison prochaine, la Commission rencontrera au mois de Janvier les Clubs de nord- est du Département afin de voir si les points faibles qui avaient été répertoriés ont pu être améliorés ce qui permettra de revoir le plan d'action mis en place.

🏀 Technique (Franck BAUDRILLER)

- Formation « Initiateurs- animateurs » : Elle se déroulera à Pornic.
 - Petits déjeuner du Basket : Ils auront lieu le 7 Décembre à Saint Nazaire.
- Sélections 2007 : Les rassemblements ont eu lieu durant les vacances de Toussaint, il n'y a pas eu de souci au niveau de l'encadrement. L'Assistant pour la sélection masculine sera H. LOUSTALOU.
- Quinze enfants ont participé au stage « Grands gabarits ».
- Franck BAUDRILLER fait état de la réunion des Commissions des compétitions départementales et régionale s'est tenue à Angers le 2 Novembre. Suite à l'arrêt de la Ligue du Centre Val de Loire les deux autres Ligues étaient invitées à se partager les places restées libres.

La Ligue des Pays de la Loire avec l'accord des Départements a décidé qu'il n'y aurait pas de places supplémentaires attribuées au mois de Janvier 2020.

Suite à cette réunion il est envisagé par la Ligue pour les prochaines saisons, la création de poules « Super Elite » en U15 et U17 afin de remplacer le championnat inter- régional.

La Commission va lancer des réunions avec les Clubs qui n'ont pas été pris sur les pré-engagements Région pour leur proposer la création de poules départementales « élite ».

🟡 Officiels (Pascal DUPE)

Soirées à thème : Cette formation a plus ou moins bien fonctionné suivant les secteurs. Nous n'en ferons pas cette année car il faut repenser le concept, faute de temps ce n'est pas possible actuellement. Il faudra se poser les questions suivantes : Qui intervient ? Combien de secteurs ?

Ecoles d'arbitrage : Deux réunions se sont tenues, l'une à Nantes l'autre à Saint Nazaire.

A Nantes 3 Clubs qui ont des écoles d'arbitrage sont venus présenter leur expérience, ce qui a permis d'engager des discussions très intéressantes.

Cependant l'intérêt d'une telle rencontre n'était pas le même pour les Clubs qui possèdent déjà une école d'arbitrage et ceux qui sont en phase de création.

La formule pourrait être revue, l'intervention d'un professionnel de l'arbitrage pourrait être envisagée.

La gestion des incivilités sur et autour des terrains par les jeunes Arbitres fait aussi partie des préoccupations majeures.

Les participants ont demandé que le travail effectué dans les écoles d'arbitrage soit reconnu. Une étude va être entreprise pour envisager de récompenser les Clubs qui font des écoles d'arbitrage, il est important de les fidéliser.

A Saint Nazaire, la réunion a été moins suivie. Le problème des incivilités est là aussi une préoccupation majeure.

Pascal DUPE précise que les CTC doivent avoir une école d'arbitrage de niveau 2.

- Une réclamation a été posée sur une rencontre. Un joueur non inscrit sur la feuille de marque est entré sur le terrain. La table de marque est fautive, elle n'aurait pas dû autoriser le joueur à entrer. Cependant il n'a pas été donné suite à cette réclamation car les procédures n'ont pas été totalement respectées, le chèque bancaire a été retourné au Club. Pascal DUPE après enquête a constaté que certains arbitres ne gèrent pas de manière réglementaire ce type de situation.

Une communication sur le sujet va être envoyée aux Référents et aux Arbitres.

- Le CD 44 présente 18 Candidats à l'examen d'Arbitre Région.

- En cas d'absence sur une rencontre sans justificatif, la CDO applique dorénavant les sanctions prévues.

- Désignations : Actuellement 5 personnes travaillent sur les désignations :

Seniors : Maxime LEROUX

Jeunes : Mévène PERCHAT et Baptiste GAUTHIER

Retour : Sébastien LHERMITE et Yohan BERNARD

Les Arbitres, conformément à la charte de l'arbitrage, ont la possibilité de se mettre indisponibles 30 jours avant la date de la rencontre. Ils se mettent indisponibles parce qu'ils jouent ou coachent.

La CDO demande aux Arbitres leur priorité entre jouer, coacher ou arbitrer. En fonction de leur réponse, la CDO continue ou pas à les désigner.

Au vu des exigences des arbitres les désignations sont un véritable casse-tête pour la CDO, elles représentent 30 heures de travail par semaine.

Patrick ERRIEN souhaite que, dans la mesure du possible, les motifs d'excuse soient épurés tout en respectant la charte de l'arbitrage.

Franck JOUNIER, en cas de ras- le- bol des bénévoles, dit qu'il n'est pas envisageable d'embaucher un salarié pour s'occuper uniquement des désignations.

Jacques PHILIPPE souligne que la nouvelle charte de l'arbitrage est grandement responsable de cette situation.

8. QUESTIONS DIVERSES

Franck BAUDRILLER demande si une convention a été signée entre la Ville de Nantes et le Comité concernant l'animation dans les quartiers.

Jacques PHILIPPE précise qu'une convention a en effet été signée pour l'année 2019, et que les actions identifiées par la ville, comme par exemple « Bouge ton été » ont été réalisées. Comme depuis plusieurs années maintenant, cette convention sera renégociée en début d'année 2020.

La séance est levée à 22h30.

Le Président
Jacques PHILIPPE

A handwritten signature in black ink, appearing to be the initials 'JP' with a stylized flourish extending to the left.

Le Secrétaire Général
Patrick ERRIEN

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Patrick Errien' with a large, sweeping flourish underneath.